



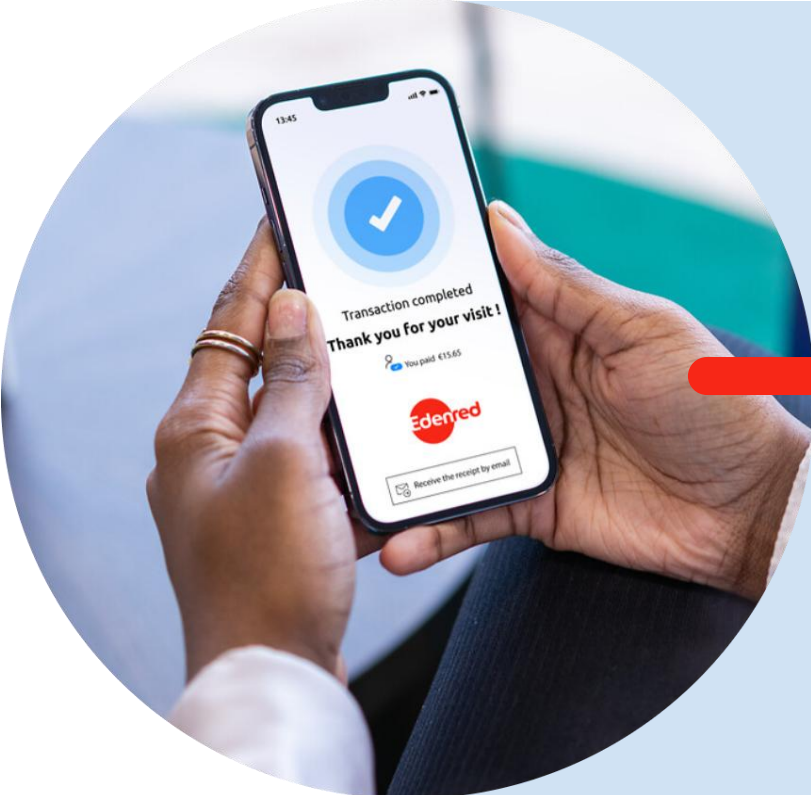
COMPTES CONSOLIDÉS **SEMESTRIELS** RÉSUMÉS

ET NOTES ANNEXES

2026

Table des matières

<u>1</u>	Comptes consolidés	3
<u>2</u>	Notes annexes aux comptes consolidés	8



1.

Comptes consolidés

1.1	Compte de résultat consolidé	4	1.4	Tableau des flux de trésorerie consolidés	6
1.2	État du résultat global consolidé	4	1.5	Variation des capitaux propres consolidés	7
1.3	État de la situation financière	5			
1.3.1	Actif consolidé	5			
1.3.2	Passif consolidé	5			

1.1 Compte de résultat consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Juin 2026	Juin 2025
Chiffre d'affaires opérationnel	4.1	1 360	1 339
Autres revenus	4.1	113	112
Revenu total	4.1	1 473	1 451
Charges d'exploitation	4.3	(857)	(797)
Amortissements	5.5	(142)	(132)
Résultat d'exploitation avant autres charges et produits	4.4	474	522
Résultat des sociétés mises en équivalence	5.4	(1)	-
Autres charges et produits	10.1	(13)	(15)
Résultat d'exploitation y compris résultat des sociétés mises en équivalence		460	507
Résultat financier	6.1	(103)	(113)
Résultat avant impôts		357	394
Impôts	7	(122)	(140)
Résultat net de l'ensemble consolidé		235	254
Résultat net, part du Groupe		214	235
Résultat net, part revenant aux intérêts ne conférant pas le contrôle		21	19
Résultat net par action (en euros)	8	0,92	0,98
Résultat net dilué par action (en euros)	8	0,89	0,95

1.2 État du résultat global consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Juin 2026	Juin 2025
Résultat net de l'ensemble consolidé	235	254
Autres éléments du résultat global		
Ecart de conversion	125	(143)
Variation des instruments financiers & actifs évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	(1)	20
Impôts sur les éléments recyclables en résultat	-	(7)
Éléments recyclables en résultat	124	(130)
Ecart actuariel sur les obligations au titre des prestations définies	-	-
Impôts sur les éléments non recyclables en résultat	-	-
Éléments non recyclables en résultat	-	-
Total autres éléments du résultat global	124	(130)
Résultat global	359	124
Résultat global, part du Groupe	330	105
Résultat global, part revenant aux intérêts ne conférant pas le contrôle	29	19

1.3 État de la situation financière

1.3.1 Actif consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Juin 2026	Décembre 2025
Goodwill	5.1	3 083	3 003
Immobilisations incorporelles	5.2	1 373	1 358
Immobilisations corporelles	5.3	152	157
Participation dans les sociétés mises en équivalence	5.4	8	8
Actifs financiers non courants	6.2	109	113
Actifs d'impôts différés		93	74
Total actif non courant		4 818	4 713
Clients	4.6	3 447	2 849
Stocks et autres tiers actif	4.6	859	760
Fonds réservés	4.7	1 618	1 661
Actifs financiers courants	6.2/6.5	6	11
Autres placements de trésorerie	6.3/6.5	1 704	1 689
Trésorerie & équivalents de trésorerie	6.3/6.5	1 609	1 885
Total actif courant		9 243	8 855
Total actif		14 061	13 568

1.3.2 Passif consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Juin 2026	Décembre 2025
Capital		474	474
Primes et réserves consolidées		(816)	(710)
Ecart de conversion		(519)	(636)
Titres d'autocontrôle		(122)	(50)
Capitaux propres part du Groupe		(983)	(922)
Intérêts ne conférant pas le contrôle		122	104
Capitaux propres	1.5	(861)	(818)
Dettes financières non courantes	6.4 / 6.5	3 393	3 385
Autres passifs financiers non courants	6.4 / 6.5	164	169
Provisions à caractère non courant	10.2	20	19
Passifs d'impôts différés		289	279
Total passif non courant		3 866	3 852
Dettes financières courantes	6.4 / 6.5	1 380	1 122
Autres passifs financiers courants	6.4 / 6.5	146	150
Provisions à caractère courant	10.2	11	13
Fonds à rembourser	4.6	5 940	6 125
Fournisseurs	4.6	2 335	1 911
Dettes d'impôts courants	4.6	52	39
Autres tiers passif	4.6	1 192	1 174
Total passif courant		11 056	10 534
Total capitaux propres et passif		14 061	13 568

1.4 Tableau des flux de trésorerie consolidés

	Notes	Juin 2026	Juin 2025
Résultat net part du Groupe		214	235
Part des intérêts ne conférant pas le contrôle		21	19
Quote-part des sociétés mises en équivalence	5.4	1	-
Amortissements et variation des provisions d'exploitation		142	139
Charges liées au paiement en actions		15	9
Impact non cash des autres charges et produits		20	4
Différence entre impôt décaissé et charge d'impôt		11	40
Dividendes reçus des sociétés consolidées par mise en équivalence	5.4	-	(1)
Marge brute d'autofinancement		424	445
Autres charges et produits (y compris frais de restructuration)		8	23
Marge Brute d'Autofinancement avant autres charges et produits (FFO)		432	468
Diminution (Augmentation) du Besoin en Fonds de Roulement	4.6	(553)	(580)
Diminution (Augmentation) courante des Fonds réservés	4.7	66	88
Flux de trésorerie des activités opérationnelles		(55)	(24)
Autres charges et produits (y compris frais de restructuration) encaissés / décaissés		(8)	(23)
Flux de Trésorerie des activités opérationnelles incluant les autres charges et produits (A)		(63)	(47)
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(99)	(94)
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières		(1)	(8)
Décaissements liés à des acquisitions, nets de la trésorerie acquise		(35)	(15)
Encaissements liés à des cessions d'actifs		4	6
Flux de Trésorerie liés aux investissements / désinvestissements (B)		(131)	(111)
Augmentation de capital		-	(5)
Dividendes payés ⁽¹⁾	3.1	(315)	(292)
(Achats) ventes de titres d'autocontrôle		(98)	(58)
Augmentation des dettes financières long terme		523	754
Diminution des dettes financières long terme		-	(2)
Variation des dettes financières courantes nette de la variation des titres de placement		(445)	(282)
Flux de Trésorerie des activités de financement (C)		(335)	115
Incidence des variations des cours des devises (D)		18	(64)
Variation de trésorerie (E) = (A) + (B) + (C) + (D)		(511)	(107)
Trésorerie ouverture		1 851	1 540
Trésorerie clôture		1 340	1 433
Variation de trésorerie		(511)	(107)

⁽¹⁾Dont (308) millions d'euros de dividendes en numéraire versés aux actionnaires de la société mère le 12 juin 2026. L'assemblée générale mixte des actionnaires qui s'est tenue le 7 mai 2026 a approuvé le dividende au titre de l'exercice 2025 d'un montant de 1,33 euro par action.

La trésorerie nette à la clôture s'analyse comme suit :

	Notes	Juin 2026	Juin 2025
Trésorerie & équivalents de trésorerie	6.3	1 609	1 588
Découverts bancaires	6.5	(269)	(155)
Trésorerie nette		1 340	1 433

1.5 Variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Notes	Capital	Primes liées au capital	Titres d'auto contrôle	Résultat et autres réserves	Réserves liées aux avantages au personnel	Réserves de juste valeur des instruments financiers	Réserves liées aux gains et pertes actuariels	Ecart de conversion	Capitaux propres		
										propre Groupe	Total intérêts ne conférant pas le contrôle	Total capitaux propres
Notes					2				1.4			
Décembre 2024		484	755	(83)	(1 773)	216	(12)	4	(499)	(908)	99	(809)
Autres éléments du résultat global		-	-	-	-	-	12	-	(142)	(130)	-	(130)
Résultat net de la période		-	-	-	235	-	-	-	-	235	19	254
Résultat global		-	-	-	235	-	12	-	(142)	105	19	124
Augmentation (réduction) de capital												
- en numéraire		-	-	-	(5)	-	-	-	-	(5)	-	(5)
- annulation d'actions autodétenues	(4)	(77)	-	-	-	-	-	-	-	(81)	-	(81)
- levée d'option		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- distribution de dividendes en actions		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividende distribué		-	-	-	(289)	-	-	-	-	(289)	(3)	(292)
Variations de périmètre		-	-	-	1	-	-	-	-	1	3	4
Variation liée aux avantages au personnel		-	-	-	-	9	-	-	-	9	-	9
(Acquisitions) cessions de titres d'autocontrôle		-	-	35	(12)	-	-	-	-	23	-	23
Autres		-	-	-	(22)	-	-	-	5	(17)	(2)	(19)
Juin 2025		480	678	(48)	(1 865)	225	-	4	(636)	(1 162)	116	(1 046)
Décembre 2025		474	619	(50)	(1 574)	239	2	4	(636)	(922)	104	(818)
Autres éléments du résultat global		-	-	-	-	-	(1)	-	117	116	8	124
Résultat net de la période		-	-	-	214	-	-	-	-	214	21	235
Résultat global		-	-	-	214	-	(1)	-	117	330	29	359
Augmentation (réduction) de capital												
- en numéraire		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- annulation d'actions autodétenues		-	(14)	-	-	-	-	-	-	(14)	-	(14)
- levée d'option		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- distribution de dividendes en actions		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividende distribué	3.1	-	-	-	(308)	-	-	-	-	(308)	(7)	(315)
Variations de périmètre		-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)
Variation liée aux avantages au personnel		-	-	-	-	15	-	-	-	15	-	15
(Acquisitions) cessions de titres d'autocontrôle		-	-	(72)	(12)	-	-	-	-	(84)	-	(84)
Autres		-	-	-	-	-	-	-	-	-	(3)	(3)
Juin 2026		474	605	(122)	(1 680)	254	1	4	(519)	(983)	122	(861)

La ligne « Autres » comprend principalement l'impact, en réserves Groupe, de la dette liée aux options sur les actionnaires minoritaires.



2.

Notes annexes aux comptes consolidés

NOTE 1	Bases de préparation des comptes intermédiaires	NOTE 7	Impôts sur les bénéfices - taux effectif d'impôt
NOTE 2	Acquisitions, développements et cessions	NOTE 8	Résultat par action
NOTE 3	Faits marquants	NOTE 9	Avantages sociaux
NOTE 4	Activité opérationnelle	NOTE 10	Autres provisions, charges et produits
NOTE 5	Actifs non courants	NOTE 11	Evènements postérieurs à la clôture
NOTE 6	Eléments financiers		



Ce symbole signale un point normatif IFRS.



Ce symbole signale une définition spécifique au groupe Edenred.



Ce symbole signale qu'un recours à une estimation ou au jugement a été effectué. En l'absence de normes ou d'interprétations applicables à une transaction spécifique, la Direction d'Edenred fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables, de sorte que les états financiers présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie Groupe, et traduisent la réalité économique des transactions.



Ce symbole met en évidence les données chiffrées du Groupe pour l'exercice en cours ainsi que la période comparative.

NOTE 1 Bases de préparation des comptes intermédiaires

1.1 Arrêté des comptes

Les comptes consolidés résumés du groupe Edenred au 30 juin 2026 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 22 juillet 2026.

1.2 Base de préparation des états financiers consolidés



En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés d'Edenred au 30 juin 2026 sont établis conformément aux normes comptables internationales IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2026. En particulier, ces comptes semestriels sont établis conformément à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire. S'agissant de comptes résumés, ils ne comportent pas l'intégralité des informations à fournir pour l'établissement de comptes consolidés IFRS complets et doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés au 31 décembre 2025.

Par conséquent, les règles et méthodes comptables utilisées par le Groupe dans les comptes consolidés intermédiaires sont identiques à celles appliquées dans les comptes consolidés au 31 décembre 2025, à l'exception :

- (1) des dispositions spécifiquement applicables à l'établissement des comptes intermédiaires (cf. note 1.3) ;
- (2) des normes, amendements de normes et interprétations entrés en vigueur le 1er janvier 2026 (cf. ci-dessous).

Compte tenu de ses performances, de ses flux de trésorerie ainsi que de sa situation nette, le Groupe a retenu l'hypothèse de continuité d'exploitation dans la préparation de ses états financiers consolidés.

Les états financiers du Groupe sont présentés en millions d'euros, sans décimales. Les arrondis peuvent dans certains cas, conduire à des écarts non matériels au niveau des totaux figurant dans les tableaux.

Textes d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2026

Normes, amendements ou interprétations	Impact sur les états financiers consolidés
Amendements liés aux améliorations annuelles des normes IFRS - volume 11	Non significatif
Amendements à IFRS 9 et IFRS 7 - "Contrats faisant référence à l'électricité produite à partir de sources naturelles"	Non significatif
Amendements à IFRS 9 et IFRS 7 - "Classement et évaluation des instruments financiers"	Non significatif

Textes publiés non applicables au 30 juin 2026

Normes, amendements ou interprétations	Date d'application
IFRS 18 - "Présentation des états financiers et informations à fournir"	1er janvier 2027
Amendement à IAS 28 - "Modifications de l'option de la juste valeur pour les participations dans des entreprises associées et des coentreprises"	1er janvier 2027*
IFRS 19 - "Filiales sans obligation d'information du public - Informations à fournir"	1er janvier 2027*
Amendements à IAS 21 - "Conversion dans une monnaie de présentation qui est celle d'une économie hyperinflationniste"	1er janvier 2027*
Amendements à IFRS 19 - "Filiales sans obligation d'information du public - Informations à fournir"	1er janvier 2027*
IFRS 20 Actifs réglementaires et passifs réglementaires	1er janvier 2029*

** Sous réserve de l'adoption par l'Union Européenne*

Le Groupe n'a procédé à l'application anticipée d'aucune de ces normes, amendements ou interprétations dont l'entrée en vigueur est postérieure au 30 juin 2026. Par ailleurs, l'évaluation des incidences futures d'IFRS 18 est en cours.

1.3 Particularités de l'établissement des comptes intermédiaires

Impôt sur les sociétés

Pour les comptes consolidés intermédiaires, la charge d'impôt (courante et différée) est calculée en appliquant au résultat avant impôt de la période le taux d'impôt moyen annuel estimé pour l'année fiscale en cours pour chaque entité ou groupe d'intégration fiscale. Les éventuels éléments exceptionnels significatifs de la période sont comptabilisés avec leur charge d'impôt réelle.

Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme au personnel

La charge du semestre relative aux avantages postérieurs à l'emploi et aux autres avantages à long terme au personnel correspond à la moitié de la charge annuelle projetée, sur la base des données et des hypothèses actuarielles utilisées à la clôture de l'exercice précédent.

Les hypothèses actuarielles entrant dans le calcul des engagements pour avantages au personnel pour les arrêts intermédiaires sont modifiées par rapport à celles utilisées lors des clôtures annuelles si des évolutions significatives interviennent sur certains paramètres (conditions de marché, en cas de réductions ou liquidations de régime). Le cas échéant, l'impact de ces changements d'hypothèses est comptabilisé dans l'état du résultat global consolidé (cf. 1.2 « Etat du résultat global consolidé »). Au 30 juin 2026, il n'y a pas d'évolutions significatives des hypothèses actuarielles.

1.4 Monnaie de présentation et monnaies étrangères



Conformément à IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères » et pour les besoins de la consolidation, les postes de bilan exprimés dans une monnaie fonctionnelle différente de l'Euro (monnaie de présentation des états financiers du groupe) sont convertis en Euros au cours de change en vigueur à la date de clôture de la période. Les comptes de résultat exprimés en devises sont convertis au cours moyen de la période. Les écarts de conversion en résultant figurent dans les capitaux propres et seront comptabilisés au compte de résultat de l'exercice au cours duquel les activités seront cédées ou liquidées.

Code ISO	Monnaie	Pays	2026		2025		2025	
			Taux clôture	Taux moyen	Taux clôture	Taux moyen	Taux clôture	Taux moyen
			au 30/06/2026	1 euro =	au 31/12/2025	1 euro =	au 30/06/2025	1 euro =
ARS	Peso	ARGENTINE	1 690,24	1 690,24	1 705,66	1 705,66	1 410,65	1 410,65
AUD	Dollar	AUSTRALIE	1,65	1,66	1,76	1,75	1,79	1,72
BRL	Real	BRESIL	5,90	6,01	6,44	6,31	6,44	6,30
AED	Dirham	EMIRATS ARABES UNIS	4,19	4,28	4,32	4,15	4,30	4,02
USD	Dollar	ETATS- UNIS	1,14	1,17	1,18	1,13	1,17	1,09
MXN	Peso	MEXIQUE	19,90	20,39	21,12	21,68	22,09	21,82
CZK	Koruna	REPUBLIQUE TCHEQUE	24,26	24,32	24,24	24,69	24,75	25,00
RON	Leu	ROUMANIE	5,24	5,14	5,10	5,04	5,08	5,00
GBP	Pound	ROYAUME- UNI	0,86	0,87	0,87	0,86	0,86	0,84
SEK	Krona	SUEDE	11,09	10,79	10,82	11,07	11,15	11,10
TWD	Dollar	TAIWAN	36,29	36,88	36,91	35,18	34,26	34,79
TRY	Lira	TURQUIE	53,16	53,16	50,48	50,48	46,57	46,57
VES	Bolivar	VENEZUELA	708,57	525,18	347,80	148,34	125,98	83,52

L'impact sur les capitaux propres consolidés part du Groupe de la variation de l'écart de conversion est de 117 millions d'euros entre le 31 décembre 2025 et le 30 juin 2026. Cette variation s'explique principalement par l'impact de l'hyperinflation (cf. paragraphe ci-dessous) et par les écarts de conversion sur les devises suivantes :

Code ISO	Monnaie	Pays	Juin 2026
BRL	Real	BRESIL	46
USD	Dollar	ETATS- UNIS	15
MXN	Peso	MEXIQUE	15
GBP	Pound	ROYAUME- UNI	11
AUD	Dollar	AUSTRALIE	19

Hyperinflation en Argentine et en Turquie

L'Argentine et la Turquie sont considérées comme des pays en hyperinflation depuis le 1^{er} juillet 2018 et le 1^{er} janvier 2022 respectivement. Le Groupe applique la norme IAS 29 – « Information financière dans les économies hyperinflationnistes ».

Le groupe a utilisé les taux de conversion du change EUR/ARS de 1690,24 et EUR/TRY de 53,16. Les éléments non monétaires sont respectivement ajustés avec l'indice IPC (Indice des Prix à la Consommation) publié par l'INDEC (*National Statistical Institute*) en Argentine et avec l'indice TÜFE (Indice des Prix à la Consommation) en Turquie.

L'application de l'hyperinflation à l'Argentine et à la Turquie a un impact de (15) millions d'euros sur le résultat net part du Groupe, et de 15 millions d'euros sur la variation des capitaux propres consolidés.

1.5 Recours à des jugements et estimations

La préparation des états financiers nécessite le recours à des jugements, estimations et hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, des produits et charges de la période ainsi que pour la prise en compte des aléas positifs et négatifs existant à la date de clôture, sur la base des informations disponibles à la date d'établissement des comptes.

En fonction de l'évolution des hypothèses considérées ou de conditions économiques différentes de celles existantes en date de clôture, les montants qui figureront dans les futurs états financiers du Groupe pourraient différer significativement des estimations actuelles.

NOTE 2 Acquisitions, développements et cessions

Greenpass

Le 12 juin 2026, Edenred a porté à 100% sa participation dans Greenpass, émetteur de solutions de télépéage routier au Brésil, suite à l'exercice de son option d'achat sur 49% du capital.

The Mobility House Solutions

Le 15 juin 2026, Edenred a signé un accord en vue d'acquérir The Mobility House Solutions, un leader allemand des services de recharge pour véhicules électriques dédiés aux clients B2B. Cette opération n'étant pas finalisée au 30 juin 2026, elle ne génère aucun impact dans les comptes consolidés du Groupe.

NOTE 3 **Faits marquants**

À la fin du premier semestre 2026, Edenred indique que son activité dans les Emirats Arabes Unis commence à ressentir les premiers effets des conflits et tensions dans la région du Moyen-Orient. L'activité du Groupe aux Emirats Arabes Unis consiste en la fourniture de cartes salaires (et de services à valeur ajoutée associés) à des travailleurs non- ou sous-bancarisés. Certains secteurs, dans lesquels opèrent les clients d'Edenred dans le pays, sont désormais impactés par ces conflits et tensions, comme par exemple le secteur de la construction touché par des difficultés d'approvisionnement en matériaux, conduisant à un ralentissement de l'activité d'Edenred dans ces secteurs. L'activité du Groupe aux Emirats Arabes Unis a une contribution non significative aux bornes du groupe.

NOTE 4 Activité opérationnelle

4.1 Secteurs opérationnels



La norme IFRS 8 requiert de présenter l'information financière par « secteurs opérationnels ». Ces secteurs sont définis sur la base des éléments suivis en interne par le principal décideur opérationnel du groupe pour évaluer la performance et allouer les ressources. Les informations à fournir incluent notamment les principaux indicateurs de résultat, ainsi que des données complémentaires sur les actifs et les passifs.



A compter des comptes annuels 2025, et conformément aux ambitions présentées dans le plan *Amplify* lors du Capital Markets Day de novembre 2025, le Groupe a revu la définition de ses secteurs opérationnels. Ce changement vise à refléter la façon dont le Principal Décideur Opérationnel (PDO) affecte désormais les ressources aux activités du Groupe et évalue leur performance.

Ainsi, jusqu'aux comptes semestriels 2025, les secteurs opérationnels étaient définis et présentés sur la base d'une segmentation par zones géographiques. Depuis, le Groupe présente une segmentation par lignes de métiers, traduisant son organisation interne.

Conformément aux dispositions d'IFRS 8, les informations sectorielles comparatives ont été retraitées pour tenir compte de cette évolution.

Principal décideur opérationnel



Le principal décideur opérationnel du Groupe est le Président-directeur général assisté du Comité exécutif (ou « Direction générale ») qui affecte les ressources aux différents secteurs opérationnels et en évalue les performances.

Les décisions prises par la Direction générale se basent sur le reporting interne du Groupe. Ce reporting interne présente des données par ligne de métier, au niveau desquelles les décisions opérationnelles sont prises et qui constituent les secteurs opérationnels et les secteurs reportables au sens d'IFRS 8.

Les activités du Groupe sont organisées en trois lignes de métiers :

- Avantages aux salariés
- Mobilité
- Solutions de paiement & nouveaux marchés

Les transactions entre secteurs ne sont pas significatives.

Présentation condensée de données financières

La direction du Groupe suit la performance de l'activité sur la base :

- du revenu total
- de l'Excédent Brut d'Exploitation (EBITDA)
- du résultat d'exploitation avant autres charges et produits (EBIT)

1ER SEMESTRE 2026



Principaux indicateurs

(en millions d'euros)	Avantages aux salariés	Mobilité	Solutions de paiement & nouveaux marchés	Juin 2026
Chiffre d'affaires opérationnel	887	373	100	1 360
Autres revenus	104	-	9	113
Revenu total	991	373	109	1 473
Excédent brut d'exploitation (EBITDA)	430	149	37	616
Résultat d'exploitation avant autres charges et produits (EBIT)	345	115	14	474

1ER SEMESTRE 2025



Principaux indicateurs

(en millions d'euros)	Avantages aux salariés	Mobilité	Solutions de paiement & nouveaux marchés	Juin 2025
Chiffre d'affaires opérationnel	905	334	100	1 339
Autres revenus	101	1	10	112
Revenu total	1 006	335	110	1 451
Excédent brut d'exploitation (EBITDA)	481	133	40	654
Résultat d'exploitation avant autres charges et produits (EBIT)	403	99	20	522



Analyse des variations

Les variations entre le 1er semestre 2026 et le 1er semestre 2025 de l'activité du Groupe se détaillent comme suit :

	Juin 2026	Juin 2025	Croissance organique		Effets de périmètre		Impact de change		Variation totale	
			En M€	En %	En M€	En %	En M€	En %	En M€	En %
Chiffre d'affaires opérationnel	1 360	1 339	21	+2%	(3)	+0%	3	+0%	21	+2%
Autres revenus	113	112	1	+1%	-	+0%	-	+0%	1	+1%
Revenu total	1 473	1 451	22	+2%	(3)	+0%	+3	+0%	+22	+2%
Excédent brut d'exploitation (EBITDA)	616	654	(30)	(5)%	(8)	(1)%	-	+0%	(38)	(6)%
Résultat d'exploitation avant autres charges et produits (EBIT)	474	522	(39)	(8)%	(8)	(1)%	(1)	+0%	(48)	(9)%



Réconciliation de l'Excédent Brut d'Exploitation (EBITDA)

<i>(en millions d'euros)</i>	Avantages aux salariés	Mobilité	Solutions de paiement & nouveaux marchés	Total
Revenu total	991	373	109	1 473
Charges d'exploitation	(561)	(224)	(72)	(857)
EBITDA - Juin 2026	430	149	37	616
EBITDA - Juin 2025	481	133	40	654

4.2 Présentation des revenus



Conformément à la norme IFRS 15, les revenus sont reconnus lors du transfert du contrôle des biens et services au client. Etant donné que le Groupe agit quasi exclusivement en tant qu'agent dans le cadre de ses principales activités, seule une commission d'intermédiaire est reconnue en chiffre d'affaires. Pour les transactions résiduelles dans lesquelles le Groupe agit en tant que principal, l'intégralité des montants perçus est comptabilisée en revenus.

En ce sens, le chiffre d'affaires opérationnel correspond principalement :

- aux commissions perçues auprès des entreprises clientes, reconnues lors de l'émission des titres aux clients ;
- aux commissions perçues auprès des commerçants partenaires, reconnues lors de la demande de remboursement suite à l'utilisation par le bénéficiaire ;
- aux gains réalisés sur les titres de services non présentés, reconnus en résultat après la date d'expiration des droits de remboursement ou par méthode statistique ;
- aux redevances perçues auprès des entreprises clientes au titre de l'utilisation des plateformes du Groupe, reconnues de manière linéaire sur les périodes d'utilisation.

Enfin, les autres revenus correspondent aux produits d'intérêts générés par le placement des fonds structurellement mis à la disposition d'Edenred entre :

- la date d'émission et la date de remboursement pour les titres de service prépayés, et
- la date de chargement et la date d'utilisation des crédits pour les cartes prépayées.

4.2.1 Présentation des revenus par secteurs opérationnels



REVENU TOTAL PAR LIGNE DE METIER

Le revenu total est composé du chiffre d'affaires opérationnel et des autres revenus.

Les variations entre le 30 juin 2026 et le 30 juin 2025 du revenu total se détaillent comme suit :

(en millions d'euros)	Avantages aux salariés	Mobilité	Solutions de paiement & nouveaux marchés	Total
Revenu total Juin 2026	991	373	109	1 473
Revenu total Juin 2025	1 006	335	110	1 451
Variation	(15)	+38	(1)	+22
% de variation	(2)%	+12%	(1)%	+2%
Variation en données comparables	(17)	+36	+3	+22
% de variation en données comparables	(2)%	+11%	+2%	+2%



CHIFFRE D'AFFAIRES OPERATIONNEL PAR LIGNE DE METIER

Les variations entre le 30 juin 2026 et le 30 juin 2025 du chiffre d'affaires opérationnel par ligne de métier se détaillent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Avantages aux salariés	Mobilité	Solutions de paiement & nouveaux marchés	Total
Chiffre d'affaires opérationnel Juin 2026	887	373	100	1 360
Chiffre d'affaires opérationnel Juin 2025	905	334	100	1 339
Variation	(18)	+39	-	+21
% de variation	(2)%	+12%	+0%	+2%
Variation en données comparables	(20)	+37	+4	+21
% de variation en données comparables	(2)%	+11%	+4%	+2%



AUTRES REVENUS PAR LIGNE DE METIER

Les variations entre le 30 juin 2026 et le 30 juin 2025 des autres revenus par ligne de métier se détaillent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Avantages aux salariés	Mobilité	Solutions de paiement & nouveaux marchés	Total
Autres revenus Juin 2026	104	-	9	113
Autres revenus Juin 2025	101	1	10	112
Variation	+3	(1)	(1)	+1
% de variation	+2%	n/a	(10)%	+1%
Variation en données comparables	+3	(1)	(1)	+1
% de variation en données comparables	+3%	n/a	(9)%	+1%

4.2.2 Chiffre d'affaires opérationnel par zone géographique



Conformément à la norme IFRS 8, le Groupe est tenu de présenter une ventilation des revenus par zone géographique lorsque celle-ci est pertinente pour comprendre la performance financière et les risques économiques associés à ses activités.

(en millions d'euros)	Europe hors				Total
	France	France	Amérique latine	Reste du monde	
Chiffre d'affaires opérationnel Juin 2026	185	625	412	138	1 360
Chiffre d'affaires opérationnel Juin 2025	177	634	393	135	1 339
Variation	+8	(9)	+19	+3	+21
% de variation	+5%	(2)%	+5%	+3%	+2%
Variation en données comparables	+8	(5)	+3	+15	+21
% de variation en données comparables	+5%	(1)%	+1%	+11%	+2%



Aucun client ne contribue individuellement à plus de 10% du chiffre d'affaires opérationnel du Groupe.

Sur le premier semestre 2026, le chiffre d'affaires opérationnel est pour le Brésil de 279 millions d'euros (271 millions d'euros en juin 2025) et pour l'Italie de 234 millions d'euros (258 millions d'euros en juin 2025).

4.3 Charges d'exploitation



(en millions d'euros)

	Juin 2026	Juin 2025
Coûts de personnel	(406)	(386)
Coûts des ventes	(135)	(116)
Taxes d'exploitation	(33)	(32)
Autres charges d'exploitation	(283)	(263)
Total charges d'exploitation	(857)	(797)

Les autres charges d'exploitation sont principalement constituées des dépenses informatiques, d'honoraires, de dépenses de marketing et publicité, des dotations/reprises de dépréciations pour actif circulant et de frais de développement non capitalisés.

4.4 Excédent brut d'exploitation (EBITDA)



EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION PAR LIGNE DE METIER

(en millions d'euros)	Avantages aux salariés	Mobilité	Solutions de paiement & nouveaux marchés	Total
Excédent brut d'exploitation (EBITDA) Juin 2026	430	149	37	616
Excédent brut d'exploitation (EBITDA) Juin 2025	481	133	40	654
Variation	(51)	+16	(3)	(38)
% de variation	(11)%	+12%	(7)%	(6)%
Variation en données comparables	(47)	+17	-	(30)
% de variation en données comparables	(10)%	+12%	(2)%	(5)%

4.5 Résultat d'exploitation avant autres charges et produits (EBIT)



RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT AUTRES CHARGES ET PRODUITS PAR LIGNE DE METIER

(en millions d'euros)	Avantages aux salariés	Mobilité	Solutions de paiement & nouveaux marchés	Total
Résultat d'exploitation avant autres charges et produits (EBIT) Juin 2026	345	115	14	474
Résultat d'exploitation avant autres charges et produits (EBIT) Juin 2025	403	99	20	522
Variation	(58)	+16	(6)	(48)
% de variation	(15)%	+16%	(23)%	(9)%
Variation en données comparables	(53)	+17	(3)	(39)
% de variation en données comparables	(13)%	+17%	(15)%	(7)%

4.6 Variation du besoin en fonds de roulement et des fonds à rembourser

(en millions d'euros)	Juin 2026	Décembre 2025	Variation
Stocks (nets)	80	54	26
Clients (nets) liés aux fonds à rembourser	1 553	1 423	130
Clients (nets) non liés aux fonds à rembourser	1 894	1 426	468
Autres tiers actifs (nets)	779	706	73
BFR Actif	4 306	3 609	697
Fournisseurs	(2 335)	(1 911)	(424)
Autres tiers passifs	(1 192)	(1 174)	(18)
Fonds à rembourser	(5 940)	(6 125)	185
BFR Passif	(9 467)	(9 210)	(257)
BFR net négatif	(5 161)	(5 601)	440
Dettes d'impôts courants	(52)	(39)	(13)
BFR net négatif (y compris dettes d'IS)	(5 213)	(5 640)	427

Au 30 juin 2026, le BFR s'élève à (5 213) millions d'euros à comparer à (5 640) millions d'euros au 31 décembre 2025. La variation du BFR (hors dette d'IS) est principalement due :

- La solide performance de l'activité Mobilité en Amérique latine et en Europe, qui a entraîné une hausse des créances clients nettes (hors fonds à rembourser) et des dettes fournisseurs,
- La diminution de l'encours de titres en circulation, sous l'effet conjugué de la saisonnalité de l'activité en Amérique Latine fin 2025 et en France à la fin du premier semestre 2026 conjuguées à l'entrée en vigueur de la nouvelle législation du Programme d'Alimentation du Travailleur (PAT) au Brésil qui réduit les délais de remboursement des marchands,
- et à l'effet des variations des cours des devises dans lesquelles le Groupe opère principalement au Brésil et au Mexique.

(en millions d'euros)	Juin 2026	Juin 2025
BFR net de début de période	(5 601)	(5 410)
Variation du besoin en fonds de roulement ⁽¹⁾	553	580
Éléments de BFR inclus dans les acquisitions	-	8
Éléments de BFR inclus dans les cessions / liquidations	-	-
Variation des dépréciations des actifs circulants	(7)	(4)
Différence de conversion	(92)	79
Reclassements vers les autres postes du bilan	(14)	(46)
Variation nette de BFR	440	617
BFR net de fin de période	(5 161)	(4 793)

⁽¹⁾ Cf. « 1.4 Tableau des flux de trésorerie consolidés »

4.7 Variation des fonds réservés



Les fonds réservés correspondent aux encaissements perçus à l'émission des titres de services soumis à des réglementations particulières dans certains pays (notamment en France pour les solutions *Ticket Restaurant®* et *Ticket CESU*). En particulier, ces fonds font l'objet de restrictions quant à leur utilisation et ne sont pas fongibles avec la trésorerie du Groupe. Ils restent la propriété d'Edenred et sont investis dans des instruments financiers donnant lieu à rémunération sous contrainte du régulateur local. Les fonds réservés incluent aussi une partie de fonds liés aux clients directs de la filiale Edenred PayTech au Royaume-Uni.

Les fonds réservés correspondent principalement aux fonds des titres de services soumis à une réglementation spéciale en France (736 millions d'euros), en Belgique (284 millions d'euros), au Royaume-Uni (167 millions d'euros), aux États-Unis (114 millions d'euros), en Roumanie (89 millions d'euros), aux Émirats Arabes Unis (73 millions d'euros), à Taïwan (51 millions d'euros), au Brésil (44 millions d'euros), au Mexique (28 millions d'euros), en Bulgarie (21 millions d'euros) et en Uruguay (10 million d'euros).

Compte tenu de la nature des activités d'Edenred, les fonds réservés sont un indicateur clef dans la gestion de l'activité, tout comme les fonds à rembourser (cf. note 4.6 « Variation du besoin en fonds de roulement et des fonds à rembourser »).



(en millions d'euros)	Jun 2026	Jun 2025
Fonds réservés de début de période	1 661	1 866
Variation de la période ⁽¹⁾	(66)	(88)
Fonds réservés inclus dans les acquisitions	-	-
Différence de conversion	11	(29)
Autres variations	12	1
Variation nette des Fonds réservés	(43)	(116)
Fonds réservés de fin de période	1 618	1 750

⁽¹⁾ Cf. « 1.4 Tableau des flux de trésorerie consolidés ».

NOTE 5 Actifs non courants

5.1 Goodwill



<i>(en millions d'euros)</i>	Juin 2026	Décembre 2025
Valeur brute	3 247	3 166
Dépréciation	(164)	(163)
Total en valeur nette	3 083	3 003

Aucun indice de perte de valeur n'a été identifié au premier semestre 2026 sur les goodwill et sur les actifs non courants du Groupe.

<i>(en millions d'euros)</i>	Juin 2026	Décembre 2025
Avantages aux salariés	1 767	1 718
Mobilité	839	822
Solutions de paiement & nouveaux marchés	477	463
Total en valeur nette	3 083	3 003



La variation des goodwill nets sur la période considérée s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Juin 2026	Juin 2025
Valeur nette en début de période	3 003	3 262
Augmentation de la valeur brute et impact des entrées de périmètre	-	(113)
IP Plus (Mobilité)	-	(70)
Spirii (Mobilité)	-	(26)
RB Servicos(Avantages aux salariés)	-	(17)
Cessions de l'exercice	-	-
Dépréciation	-	-
Différence de conversion	80	(122)
Valeur nette en fin de période	3 083	3 027

5.2 Immobilisations incorporelles



<i>(en millions d'euros)</i>	Juin 2026	Décembre 2025
Valeur brute	2 636	2 484
Marques	91	91
Relations clients	1 157	1 126
Licences, logiciels	1 088	980
Autres immobilisations incorporelles	300	287
Amortissements et pertes de valeur	(1 263)	(1 126)
Marques	(26)	(23)
Relations clients	(450)	(405)
Licences, logiciels	(682)	(600)
Autres immobilisations incorporelles	(105)	(98)
Valeur nette	1 373	1 358

La variation des immobilisations incorporelles nettes sur la période considérée s'analyse comme suit :



<i>(en millions d'euros)</i>	Juin 2026	Juin 2025
Valeur nette en début de période	1 358	1 264
Entrées de périmètre immobilisations incorporelles	-	164
Immobilisations générées en interne	92	86
Acquisitions	3	2
Cessions	(1)	-
Dotations aux amortissements immobilisations incorporelles	(115)	(109)
Pertes de valeur comptabilisées en charges	(1)	-
Différence de conversion	37	(36)
Reclassements	-	(2)
Valeur nette en fin de période	1 373	1 369

5.3 Immobilisations corporelles



	Juin 2026			Décembre 2025		
	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
(en millions d'euros)						
Terrains	2	-	2	2	-	2
Constructions	17	(7)	10	16	(7)	9
Agencements	39	(26)	13	39	(25)	14
Matériels et mobiliers	108	(87)	21	104	(82)	22
Immobilisations en cours	-	-	-	1	-	1
Droits d'utilisation	243	(137)	106	232	(123)	109
Total	409	(257)	152	394	(237)	157

La variation des immobilisations corporelles nettes sur la période considérée s'analyse comme suit :



(en millions d'euros)	Juin 2026	Juin 2025
Valeur nette en début de période	157	181
Entrées de périmètre immobilisations corporelles	-	-
Investissements immobilisations corporelles	4	6
Droits d'utilisation	16	22
Cessions et mises au rebut	(1)	-
Dotations aux amortissements	(27)	(28)
Différence de conversion	2	(4)
Autres reclassements	1	(4)
Valeur nette en fin de période	152	173

5.4 Participations dans les sociétés mises en équivalence

Au 30 juin 2026, les participations dans les sociétés mises en équivalence sont principalement composées des sociétés Betterway et Conecs.

Variation des participations dans les sociétés mises en équivalence

(en millions d'euros)	Juin 2026	Juin 2025
Participation dans les sociétés mises en équivalence de début de période	8	8
Résultat des sociétés mises en équivalence	(1)	-
Dividendes reçus de participations mises en équivalence	-	1
Différence de conversion	1	
Participation dans les sociétés mises en équivalence de fin de période	8	9

5.5 Amortissements

<i>(en millions d'euros)</i>	Juin 2026	Juin 2025
Amortissements liés aux relations clients	(33)	(35)
Amortissements des immobilisations incorporelles (hors relations clients)	(82)	(69)
Amortissements des immobilisations corporelles	(6)	(7)
Amortissements des droits d'utilisation	(21)	(21)
Total	(142)	(132)

La dotation aux amortissements des actifs réévalués à la juste valeur dans le cadre des regroupements d'entreprises est de 43 millions d'euros.

NOTE 6 Eléments financiers

6.1 Résultat financier



<i>(en millions d'euros)</i>	Juin 2026	Juin 2025
Coût de l'endettement brut	(74)	(66)
Effet des instruments de couverture	(8)	(18)
Produits générés par la trésorerie et autres placements de trésorerie	21	15
Coût de l'endettement net	(61)	(69)
Gains (Pertes) sur écarts de change	10	(7)
Autres produits financiers	-	1
Autres charges financières	(52)	(38)
Résultat financier	(103)	(113)

Le coût de l'endettement brut au 30 juin 2026 inclut l'amortissement de la charge à répartir des emprunts obligataires émis par la société pour 3 millions d'euros.

Les effets des instruments de couverture correspondent aux charges et produits d'intérêts sur les swaps de taux d'intérêts comme présentés en note 6.6 « Instruments financiers et gestion des risques de marché ».

Les postes des autres produits et charges financiers sont principalement constitués de frais bancaires, d'agios, d'intérêts divers, de dépréciations d'actifs à caractère financier ainsi que des charges liées aux effets IAS 29 de l'hyperinflation.

6.2 Actifs financiers

6.2.1 Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants sont principalement constitués de titres de participations, de prêts et des dépôts et cautionnements.



(en millions d'euros)	Juin 2026			Décembre 2025		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Titres de participations	86	(9)	77	95	(13)	82
Dépôts et cautionnements	28	-	28	25	-	25
Autres actifs financiers non courants	5	(1)	4	7	(1)	6
Instruments dérivés non courants	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers non courants	119	(10)	109	127	(14)	113

6.2.2 Actifs financiers courants



(en millions d'euros)	Juin 2026			Décembre 2025		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Autres actifs financiers courants	7	(1)	6	4	(1)	3
Instruments dérivés courants	-	-	-	8	-	8
Actifs financiers courants	7	(1)	6	12	(1)	11

Les autres actifs financiers courants sont principalement constitués de prêts courants avec des contreparties externes.

Les instruments dérivés sont comptabilisés selon les principes de la norme IFRS 9 « Instruments financiers ». Leur traitement comptable est détaillé dans la note 6.6 « Instruments financiers et gestion des risques de marché » des états financiers consolidés annuels.

6.3 Trésorerie et autres placements de trésorerie



Les postes « Trésorerie et équivalents de trésorerie » et « Autres placements de trésorerie » sont tous deux retenus dans le calcul de l'endettement net.



(en millions d'euros)	Juin 2026			Décembre 2025		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Disponibilités	726	-	726	650	-	650
Dépôts à terme et assimilés à moins de 3 mois	842	-	842	1 134	-	1 134
Obligations et titres de créances négociables	-	-	-	54	-	54
SICAV et FCP à moins de 3 mois	41	-	41	47	-	47
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 609	-	1 609	1 885	-	1 885
Dépôts à terme et assimilés à plus de 3 mois	1 695	(1)	1 694	1 674	(1)	1 673
Obligations et titres de créances négociables	10	-	10	16	-	16
Autres placements de trésorerie	1 705	(1)	1 704	1 690	(1)	1 689
Total trésorerie et autres placements de trésorerie	3 314	(1)	3 313	3 575	(1)	3 574

6.4 Dettes financières et autres passifs financiers



(en millions d'euros)	Juin 2026			Décembre 2025		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Obligations convertibles	395	-	395	394	-	394
Emprunts non bancaires	2 998	993	3 991	2 991	998	3 989
Emprunts bancaires	-	118	118	-	90	90
Neu CP	-	-	-	-	-	-
Découverts bancaires	-	269	269	-	34	34
Dettes financières	3 393	1 380	4 773	3 385	1 122	4 507
Dettes de location	78	37	115	82	37	119
Dépôts et cautionnements	27	14	41	25	12	37
Engagements d'achat sur intérêts ne conférant pas le contrôle et passifs liés à des regroupements d'entreprises	9	36	45	7	69	76
Instruments dérivés	50	20	70	55	3	58
Autres	-	39	39	-	29	29
Autres passifs financiers	164	146	310	169	150	319
Dettes et autres passifs financiers	3 557	1 526	5 083	3 554	1 272	4 826

Les dettes et autres passifs financiers ne sont assortis d'aucune clause particulière (dont notamment des covenants) susceptible d'en modifier significativement les termes.

Dettes financières

▮ Obligations convertibles et emprunts non bancaires

Au 30 juin 2026, le Groupe présente un encours brut d'emprunts obligataires de 4 450 millions d'euros qui se ventile ainsi :

Date d'émission	Montant en M€	Coupon	Échéance
15/01/2026	500	3,75%	7 ans 15/01/2033
27/02/2025	750	3,25%	5 ans & 6 mois 27/08/2030
05/08/2024	500	3,625%	8 ans 05/08/2032
13/06/2023	700	3,625%	8 ans 13/06/2031
13/06/2023	500	3,625%	3 ans & 6 mois 13/12/2026
14/06/2021	400*	0%	7 ans 14/06/2028
18/06/2020	600	1,375%	9 ans 18/06/2029
30/03/2017	500	1,875%	10 ans 30/03/2027
Encours brut d'emprunts obligataires		4 450	

* Emprunt obligataire convertible (OCEANE)

Obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes (OCEANES) à échéance 2028 : suite à la distribution aux actionnaires de Edenred SE d'un dividende de 1,33 euro par action mis en paiement le 12 juin 2026, conformément aux stipulations prévues au paragraphe 2.6.B.10 des Modalités, le taux de conversion/d'échange (Conversion/Exchange Ratio) sera porté de 1,033 action Edenred SE par OCEANE à 1,062 action Edenred SE par OCEANE à échéance 2028. Cet ajustement n'a eu aucun effet significatif sur les états financiers.

Pour rappel, le montant de l'encours brut d'emprunts obligataires s'élevait à 4 450 millions d'euros au 31 décembre 2025.

Date d'émission	Montant en M€	Coupon	Échéance
27/02/2025	750	3,25%	5 ans & 6 mois 27/08/2030
05/08/2024	500	3,625%	8 ans 05/08/2032
13/06/2023	700	3,625%	8 ans 13/06/2031
13/06/2023	500	3,625%	3 ans & 6 mois 13/12/2026
14/06/2021	400*	0%	7 ans 14/06/2028
18/06/2020	600	1,375%	9 ans 18/06/2029
06/12/2018	500	1,875%	7 ans & 3 mois 06/03/2026
30/03/2017	500	1,875%	10 ans 30/03/2027
Encours brut d'emprunts obligataires		4 450	

* Emprunt obligataire convertible (OCEANE)

Emprunts bancaires

Le Groupe présente un encours d'emprunts bancaires de 118 millions d'euros au 30 juin 2026.

Programmes Neu CP et Neu MTN

Au 30 juin 2026, il n'y a pas d'encours sur le programme « Negociable European Commercial Paper » (Neu CP) sur un plafond autorisé de 750 millions d'euros.

Par ailleurs, le programme « Negociable European Medium Term Note » (Neu MTN) de 250 millions d'euros n'est pas utilisé à cette date.

Analyse par échéance – Valeurs comptables

■ Au 30 juin 2026



(en millions d'euros)	Juin 2027	Juin 2028	Juin 2029	Juin 2030	Juin 2031	Au-delà de juin 2032	Total
Obligations convertibles	-	395	-	-	-	-	395
Emprunts non bancaires	993	-	567	-	1 443	988	3 991
Emprunts bancaires	118	-	-	-	-	-	118
Neu CP	-	-	-	-	-	-	-
Découverts bancaires	269	-	-	-	-	-	269
Dettes financières	1 380	395	567	-	1 443	988	4 773
Dette de location	37	25	17	11	9	16	115
Dépôts et cautionnements	14	27	0	0	0	0	41
Engagements d'achat sur intérêts ne conférant pas le contrôle et passifs liés à des regroupements d'entreprises	36	1	8	0	0	0	45
Instruments dérivés	20	0	40	4	0	6	70
Autres	39	0	0	0	0	0	39
Autres passifs financiers	146	53	65	15	9	22	310
Total	1 526	448	632	15	1 452	1 010	5 083

■ Au 31 décembre 2025



(en millions d'euros)	2026	2027	2028	2029	2030	2031 et au-delà	Total
Obligations convertibles	-	-	394	-	-	-	394
Emprunts non bancaires	998	491	-	565	748	1 187	3 989
Emprunts bancaires	90	-	-	-	-	-	90
Neu CP	-	-	-	-	-	-	-
Découverts bancaires	34	-	-	-	-	-	34
Dettes financières	1 122	491	394	565	748	1 187	4 507
Dette de location	37	26	19	10	8	19	119
Dépôts et cautionnements	12	25	-	-	-	-	37
Engagements d'achat sur intérêts ne conférant pas le contrôle	69	6	1	-	-	-	76
Instruments dérivés	3	11	3	39	-	2	58
Autres	29	-	-	-	-	-	29
Autres passifs financiers	150	68	23	49	8	21	319
Total	1 272	559	417	614	756	1 208	4 826

Ligne de crédit

Au 30 juin 2026, Edenred disposait de 750 millions d'euros de ligne de crédit confirmée non utilisée avec une échéance février 2027. Cette ligne est destinée à financer les besoins généraux liés à l'activité du Groupe.

6.5 Analyse de l'endettement net et de la trésorerie nette



(en millions d'euros)

	Juin 2026	Décembre 2025
Dettes financières non courantes	3 393	3 385
Autres passifs financiers non courants	164	169
Dettes financières courantes (excl. découverts bancaires)	1 111	1 088
Autres passifs financiers courants	146	150
Découverts bancaires	269	34
Dettes et autres passifs financiers	5 083	4 826
Autres actifs financiers courants	(6)	(3)
Instruments dérivés courants	-	(8)
Instruments dérivés non courants	-	-
Autres placements de trésorerie	(1 704)	(1 689)
Trésorerie & équivalent de trésorerie	(1 609)	(1 885)
Trésorerie et autres actifs financiers	(3 319)	(3 585)
Dette nette	1 764	1 241

Les autres passifs financiers non courants et courants intègrent les passifs locatifs IFRS 16 pour un montant de 115 millions d'euros. La variation de la dette nette sur la période s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)

	Juin 2026	Juin 2025
Dette nette début de période	1 241	1 806
Augmentation (diminution) des dettes financières non courantes	8	275
Augmentation (diminution) des autres passifs financiers non courants	(5)	(123)
Diminution (augmentation) des autres placements de trésorerie	(15)	(17)
Diminution (augmentation) de la trésorerie et équivalents de trésorerie, net des banques créditrices	511	107
Augmentation (diminution) des autres postes financiers	24	303
Augmentation (diminution) de la dette nette sur la période	523	545
Dette nette fin de période	1 764	2 351

Les augmentations (diminutions) de la dette nette incluent la variation des engagements d'achats sur intérêts ne conférant pas le contrôle pour (25) millions d'euros en contrepartie des capitaux propres Groupe pour 23 millions d'euros et des intérêts ne conférant pas le contrôle pour 2 millions d'euros.

6.6 Instruments financiers et gestion des risques de marché

Risques de taux : Analyse taux fixe / taux variable

Impact des couvertures

• Avant couverture

Les dettes financières avant opérations de couverture se décomposent comme suit :



(en millions d'euros)	Juin 2026			Décembre 2025		
	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids
Dettes à taux fixe ⁽¹⁾	4 502	2,8%	100%	4 470	2,6%	100%
Dettes à taux variable	2	6,7%	0%	3	5,9%	0%
Dettes financières*	4 504	2,8%	100%	4 473	2,6%	100%

* Hors découverts bancaires

(1) Les taux mentionnés pour la dette à taux fixe correspondent aux taux contractuels (soit 1,375%, 1,875%, 3,25%, 3,625% et 3,75%) appliqués au nombre de jours exact de l'année divisé par 360

• Après couverture

Après opérations de couverture de taux, les dettes financières se répartissent de la manière suivante :



(en millions d'euros)	Juin 2026			Décembre 2025		
	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids
Dettes à taux fixe	2 480	2,9%	55%	2 477	2,9%	55%
Dettes à taux variable	2 024	4,2%	45%	1 996	3,8%	45%
Dettes financières*	4 504	3,4%	100%	4 473	3,3%	100%

* Hors découverts bancaires

Les opérations de couverture de taux d'intérêts sont constituées d'instruments dérivés sous forme de swaps de « variabilisation » du taux fixe en taux variable de dette euro émise à taux fixe. Il s'agit donc de swaps receveurs du taux fixe et payeurs du taux variable. La classification IFRS de ces dérivés de « variabilisation » est Fair Value Hedge selon la norme IFRS 9.

Ces swaps de taux ont un notionnel total de 1 950 millions d'euros pour une dette sous-jacente de 2 100 millions d'euros. Au 30 juin 2026, leur juste valeur est de (45) millions d'euros, représentant un passif financier et comptabilisée en instruments dérivés.

Les variations de juste valeur de ces opérations ont des impacts non significatifs en compte de résultat en raison de la classification IFRS en comptabilité de couverture.

Risques de change : analyse par devise

Impact des couvertures

- Avant couverture

Les dettes financières hors opérations de couverture se décomposent comme suit :



(en millions d'euros)	Juin 2026			Décembre 2025		
	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids
EUR	4 456	2,8%	99%	4 470	2,6%	100%
Autres devises	48	1,6%	1%	3	5,9%	0%
Dettes financières*	4 504	2,8%	100%	4 473	2,6%	100%

* Hors découverts bancaires

- Après couverture

Après opérations de couverture de change, les dettes financières se répartissent de la manière suivante :



(en millions d'euros)	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids
EUR	3 853	2,7%	86%	3 831	2,5%	86%
Autres devises	651	8,0%	14%	642	7,7%	14%
Dettes financières*	4 504	3,4%	100%	4 473	3,3%	100%

* Hors découverts bancaires

NOTE 7 Impôts sur les bénéfices – taux effectif d'impôt

Le taux effectif d'impôt est calculé :

- sur la base du résultat avant impôt ;
- sur la base de la charge d'impôt après retraitement de la taxe sur dividendes, des retenues à la source, des déficits activés sur la période, et des éléments atypiques.

Le taux effectif d'impôt ainsi calculé passe de 35,4% au 30 juin 2025 à 34,1% au 30 juin 2026.

Au cours de l'exercice 2026, le Groupe a estimé l'impact des transpositions de la réforme de la fiscalité internationale élaborée par l'OCDE, dite « Pilier 2 », visant notamment à établir un taux d'imposition minimum de 15%. En l'état actuel des réglementations des pays dans lesquels le Groupe est implanté, et sous réserve des précisions réglementaires à venir, la charge d'impôt complémentaire (« top-up tax ») provisionnée au titre du 1er semestre 2026 est non significative aux bornes du Groupe.

NOTE 8 Résultat par action



Au 30 juin 2026, le capital social est composé de 236 974 583 actions.

Au 30 juin 2026, le nombre d'actions en circulation et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation se détaillent comme suit :

En actions	Juin 2026	Juin 2025
Nombre d'actions au capital social à la clôture	236 974 583	239 891 064
Nombre d'actions en circulation à l'ouverture	235 398 572	240 062 526
Nombre d'actions résultant du paiement du dividende	-	-
Nombre d'actions issues de la conversion des plans d'actions sous conditions de performance	276 908	308 473
Nombre d'actions issues de la conversion des plans de stock options	-	-
Nombre d'actions annulées	(276 908)	(2 391 389)
Actions du capital social hors actions propres	-	(2 082 916)
Actions propres non liées au contrat de liquidité	(4 635 339)	699 830
Actions propres liées au contrat de liquidité	53 677	(22 688)
Actions propres	(4 581 662)	677 142
Nombre d'actions en circulation à la clôture	230 816 910	238 656 752
Actions du capital social - Effet prorata temporis	(1 538)	1 249 726
Actions propres - Effet prorata temporis	1 923 639	280 977
Effet prorata temporis	1 922 101	1 530 703
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur l'exercice	232 739 011	240 187 455

Par ailleurs, 4 410 467 actions sous conditions de performance ou de présence ont été attribuées au personnel sur la période de juillet 2023 à 2026. Sur la base d'une conversion totale de ces actions, et des 6 173 792 obligations convertibles, le nombre d'actions en circulation potentielle serait de 241 783 944 titres.

Sur la base des actions potentielles présentées ci-dessus et d'un cours moyen de l'action Edenred calculé :

- entre le 1^{er} janvier 2026 et le 30 juin 2026 pour les Plans 18, 19, 21 et 22 (19,64 euros) ;
- entre le 24 février 2026 et le 30 juin 2026 pour le Plan 23 (20,36 euros).

Le nombre moyen pondéré d'actions totalement dilué au 30 juin 2026 est de 240 111 239 actions.



	Juin 2026	Juin 2025
Résultat net - Part du Groupe (en millions d'euros)	214	235
Nombre moyen pondéré d'actions du capital social (en milliers)	236 973	241 140
Nombre moyen pondéré d'actions propres (en milliers)	(4 234)	(953)
Nombre d'actions retenues pour le calcul du résultat de base par action (en milliers)	232 739	240 187
Résultat par action de base (en euros)	0,92	0,98
Nombre d'actions résultant de l'exercice d'options de souscription (en milliers)	-	-
Nombre d'actions résultant des actions sous conditions de performance (en milliers)	816	994
Obligations convertibles en actions (en milliers)	6 556	6 378
Nombre d'actions retenues pour le calcul du résultat dilué par action (en milliers)	240 111	247 559
Résultat par action dilué (en euros)	0,89	0,95

NOTE 9 Avantages sociaux

Paielements fondés sur des actions

► Principales caractéristiques

Les actions de performance sont attribuées définitivement au prorata de l'atteinte des conditions de performance. En cas de non-respect de la condition de présence à l'échéance du plan, les droits à actions de performance et de présence peuvent être définitivement perdus ou conservés au prorata temporis selon le motif de départ. Ces actions définitivement acquises ne peuvent pas dépasser 100% de l'attribution initiale.

La charge totale comptabilisée au titre du plan 2026 s'élève à 3 million d'euros au 30 juin 2026.

Dans le cadre du plan 23 d'une durée de trois ans, les 1 315 754 actions de performance nouvellement attribuées en date du 24 février 2026 sont soumises à l'atteinte de conditions de performance, appréciées entre le 1^{er} janvier 2026 et le 31 décembre 2028, avant de devenir des actions définitivement acquises au 25 février 2029.

Par ailleurs, 802 829 actions sous conditions de présence uniquement ont également été attribuées en date du 24 février 2026.

Les conditions de performance, mesurées entre le 1^{er} janvier 2026 et le 31 décembre 2028, sont basées sur les objectifs suivants :

(i) deux objectifs sur conditions internes, à hauteur de 80 %, liés à une progression :

- De l'EBITDA
- Des 3 critères RSE de diversité, d'émission de gaz à effet de serre et de promotion de l'alimentation et de la mobilité durable.

(ii) un objectif sur condition externe (de marché), à hauteur de 20 %, lié :

- Au positionnement du *Total Shareholder Return (TSR)* Edenred par rapport aux TSR du SBF 120.

En fonction de la performance réalisée, pour chacune des trois conditions du Plan, cette quotité sera minorée ou majorée. Chaque condition de performance étant plafonnée à 100%, aucune compensation n'est possible entre elles. Le nombre d'actions définitivement acquises ne pourra donc pas dépasser le nombre d'actions initialement attribuées.

Les actions de performance sont définitivement acquises sous réserve de l'atteinte des conditions de performance et de la condition de présence à l'issue de la période d'acquisition.

► Juste valeur du plan d'actions sous conditions de performance et de présence



La juste valeur correspond à la valeur de l'action au jour de l'attribution sous déduction de l'hypothèse de distribution de dividendes pendant la période d'acquisition.

Les justes valeurs de ces rémunérations sont comptabilisées de façon linéaire sur la période d'acquisition des droits, en charge de personnel avec pour contrepartie les capitaux propres.

La juste valeur du plan 23 s'élève à 14,93 euros par rapport à un cours de l'action de 18,92 euros, le 24 février 2026, date de l'octroi.

NOTE 10 Autres provisions, charges et produits

10.1 Autres charges et produits



Afin de faciliter la lecture des états financiers, la société utilise la rubrique « Autres charges et produits » de façon limitative et la comptabilisation d'éléments dans cette rubrique ne peut intervenir :

- qu'en lien avec un événement majeur survenu pendant la période comptable ;
- et dès lors que la présentation de ces impacts non distinctement des autres éléments du résultat fausserait la lecture de la performance de l'entreprise issue de son activité courante.

Les autres charges et produits se décomposent de la façon suivante :



(en millions d'euros)	Jun 2026	Jun 2025
Variation de la provision pour restructuration	1	-
Coûts de restructuration et de réorganisation	(6)	(11)
Charges de restructuration	(5)	(11)
Dépréciations d'immobilisations corporelles	-	-
Dépréciations d'immobilisations incorporelles	(1)	-
Dépréciations d'actifs	(1)	-
Frais liés aux acquisitions	(1)	(2)
Plus ou moins-values	-	-
Variation des provisions	(2)	(2)
Gains ou pertes non récurrents	(4)	-
Autres	(7)	(4)
Total autres charges et produits*	(13)	(15)

(*) Le montant cash des autres charges et produits au 30 juin 2026 est de (8) millions d'euros et au 30 juin 2025 était de (23) millions d'euros.

Les autres charges et produits au 30 juin 2026 sont constitués principalement :

- de charges de restructurations pour (5) millions d'euros ;
- des pertes non récurrentes pour (4) millions d'euros liées à des abandons de créances commerciales et des frais d'avocats.

Les autres charges et produits au 30 juin 2025 étaient constitués principalement :

- de charges de restructurations pour (11) millions d'euros ;
- des honoraires liés aux acquisitions pour (2) millions d'euros.

10.2 Provisions



La variation du poste des provisions à caractère non courant, entre le 1er janvier 2026 et le 30 juin 2026, est constituée des éléments suivants :

(en millions d'euros)	Décembre 2025	Impact capitaux propres	Dotation de la période	Reprise avec utilisation	Reprise sans utilisation	Différence de conver- sion	Reclasse- ment & périmètre	Juin 2026
Provisions pour retraites et primes de fidélité	12	-	1	-	-	-	-	13
Provisions pour litiges et autres	7	-	-	-	-	-	-	7
Total provisions à caractère non courant	19	-	1	-	-	-	-	20



La variation du poste des provisions à caractère courant, entre le 1er janvier 2026 et le 30 juin 2026, est constituée des éléments suivants :

(en millions d'euros)	Décembre 2025	Impact capitaux propres	Dotation de la période	Reprise avec utilisation	Reprise sans utilisation	Différence de conver- sion	Reclasse- ment & périmètre	Juin 2026
Provisions pour restructurations	3	-	-	-	(1)	-	-	2
Provisions pour litiges et autres	10	-	1	(1)	(1)	-	-	9
Total provisions à caractère courant	13	-	1	(1)	(2)	-	-	11

Pris individuellement, il n'existe pas de litige significatif, à l'exception de ceux présentés dans la prochaine partie (note 10.3 – « Litiges et risques »).

10.3 Litiges et risques

Le Groupe est engagé dans le cours normal de ses activités dans un nombre de contentieux avec des tiers ou avec des autorités judiciaires et/ou administratives (y compris fiscales). Par rapport aux comptes consolidés au 31 décembre 2025, les contentieux significatifs ayant connu une évolution sont les suivants :

Litige portant sur la concurrence en Italie

En mars 2026, l'Autorité italienne de la concurrence (Autorità Garante della Concorrenza e del Mercato, « AGCM ») a ouvert une procédure formelle (affaire A578) à l'encontre d'Edenred Italia S.r.l. et Edenred SE, en vertu de l'Article 102 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, afin d'examiner si leur comportement sur le marché italien des titres-restaurant constituait un abus de position dominante.

Cette procédure a été engagée à la suite de plaintes déposées entre juillet 2025 et janvier 2026 par trois associations professionnelles représentant des acteurs de la grande distribution. Dans sa décision d'ouverture, adoptée lors de sa séance du 17 mars 2026, l'AGCM identifie trois pratiques faisant l'objet de son examen : (i) l'interruption de la connexion technique directe entre les systèmes d'encaissement des enseignes de la grande distribution et la plateforme Edenred pour l'acceptation des titres-restaurant électroniques, conduisant ces enseignes à recourir à des intermédiaires tiers ; (ii) l'augmentation concomitante des commissions facturées par Edenred à ces intermédiaires ; et (iii) l'introduction de services supplémentaires.

Après avoir sollicité l'avis de ses conseils juridiques, Edenred conteste fermement ces allégations et considère disposer d'arguments solides à l'appui de sa défense. Les pratiques examinées reflètent des décisions commerciales légitimes prises en réponse à une évolution significative du cadre réglementaire applicable. La procédure est à un stade préliminaire et aucune notification de griefs n'a été émise à ce jour. Une notification de griefs est attendue au cours du premier semestre 2027, la clôture de la procédure devant intervenir au plus tard le 30 septembre 2027.

À ce stade de la procédure, le Groupe considère que ses arguments sont fondés et de nature à conduire à une issue favorable. En conséquence, aucune provision n'a été comptabilisée.

Litige en Italie – Consip 9

Le 20 février 2024, Edenred Italia S.r.l. a reçu une notification du parquet de Rome l'informant qu'une procédure administrative avait été engagée à son encontre et que quatre de ses administrateurs et dirigeants, actuels ou anciens, faisaient l'objet de poursuites pénales dans le cadre de l'appel d'offres lancé en octobre 2019 par Consip, la centrale d'achat de l'administration publique italienne, à l'issue duquel Edenred Italia S.r.l. s'était vu attribuer quatre des quinze lots. Il est reproché à Edenred Italia S.r.l. de ne pas avoir respecté certaines règles applicables à cet appel d'offres. Dans le cadre de cette procédure, une somme d'environ 20 millions d'euros a été saisie. Selon le procureur, ce montant correspond au montant maximal susceptible d'être mis à la charge d'Edenred Italia S.r.l. à l'issue de la procédure. Edenred Italia S.r.l. poursuit pleinement ses activités sur son marché avec l'ensemble de ses services et demeure en mesure de répondre aux appels d'offres publics et d'y participer. Une série d'audiences préliminaires s'est tenue entre 2025 et 2026. Le 14 mai 2026, le juge a ordonné le renvoi des parties devant la juridiction de jugement, à l'exception de deux personnes initialement mises en cause qui ont bénéficié d'un non-lieu. Le procès devrait débiter en 2027 et la procédure devrait se poursuivre pendant plusieurs années.

Edenred Italia S.r.l. se tient à la disposition des autorités judiciaires italiennes pour apporter toutes les explications nécessaires et demeure confiante quant à l'issue de la procédure.

À ce stade de la procédure, le Groupe considère que ses arguments sont fondés et de nature à conduire à une issue favorable. En conséquence, aucune provision n'a été comptabilisée.

Litige portant sur la concurrence au Chili

En mars 2020, le Parquet national économique chilien (Fiscalía Nacional Económica, « FNE ») a officiellement ouvert une enquête visant Edenred Chile et l'un de ses concurrents au sujet de leurs pratiques de marché concernant les services d'intermédiation et de gestion des programmes d'avantages en nature sous forme de repas et de vêtements au Chili. L'enquête portait sur des faits qui auraient eu lieu entre février 2013 et octobre 2021.

En octobre 2021, Edenred a officiellement été informée de cette enquête à la suite d'actes d'investigation menés par l'autorité au domicile privé de certains dirigeants. À compter de cette date, Edenred a mandaté un audit externe complet et engagé un examen interne approfondi afin de recueillir et d'analyser l'ensemble des informations disponibles.

En juin 2023, Edenred a volontairement sollicité le bénéfice du programme de clémence du FNE en qualité de premier demandeur. Le 27 février 2024, le FNE a accordé à Edenred Chile ainsi qu'aux dirigeants couverts par cette demande une exonération provisoire d'amende dans le cadre de ce programme, tout en poursuivant l'instruction de l'affaire à l'encontre de l'autre partie concernée et en imposant des obligations strictes de confidentialité relatives à la procédure.

À l'issue de son enquête, le FNE a franchi une nouvelle étape procédurale en déposant, le 26 mai 2026, une plainte (requerimiento) devant le Tribunal chilien de la concurrence (Tribunal de Defensa de la Libre Competencia – « TDLC »), marquant ainsi l'ouverture de la phase juridictionnelle finale de la procédure. Compte tenu du bénéfice du programme de clémence accordé par le FNE, aucune amende ni autre sanction n'a été demandée à l'encontre d'Edenred Chile ou des dirigeants couverts par la demande de clémence.

Le Groupe demeure confiant dans le fait que le TDLC confirmera l'exonération totale d'amende et de responsabilité pénale accordée par le FNE dans le cadre du programme de clémence. La procédure judiciaire devrait se poursuivre pendant plusieurs années. En conséquence, aucune provision n'a été comptabilisée.

Litige réglementaire au Brésil relatif au décret présidentiel n° 12.712/2025

Le 11 novembre 2025, le président du Brésil a adopté le décret n° 12.712/2025 modifiant le cadre réglementaire applicable au Programme d'alimentation des travailleurs (Programa de Alimentação do Trabalhador, « PAT »). Ce décret a introduit des évolutions structurelles significatives sur le marché des titres-restaurant et des titres alimentation, notamment le plafonnement des commissions facturées aux commerçants par les émetteurs, l'obligation pour les principaux émetteurs de recourir à des réseaux de paiement ouverts (open-loop), la réduction des délais de règlement financier ainsi que l'interdiction des accords d'exclusivité.

Après avoir consulté ses conseils juridiques, Edenred considère que ce décret excède les compétences réglementaires du pouvoir exécutif, en méconnaissance du principe constitutionnel de réserve de la loi (reserva de lei), selon lequel des obligations économiques de cette nature ne peuvent être imposées que par voie législative. Edenred estime également que ce décret porte atteinte aux principes de liberté économique et de libre concurrence, qu'il a été adopté sans l'analyse d'impact réglementaire requise et qu'il est contraire aux principes de confiance légitime et de sécurité juridique.

Le 15 janvier 2026, Ticket Serviços S.A., filiale brésilienne d'Edenred, a déposé un recours auprès du tribunal fédéral de São Paulo afin d'obtenir l'annulation des principales dispositions du décret. Le 20 janvier 2026, le tribunal a accordé une mesure provisoire en faveur de Ticket Serviços S.A. et a ordonné à l'État fédéral de s'abstenir de toute mesure de contrôle ou sanction à son encontre au titre du non-respect du décret. L'État fédéral a obtenu la suspension de cette mesure provisoire par une décision rendue le 24 février 2026 par le président du Tribunal régional fédéral de la 3e Région (Tribunal Regional Federal da 3ª Região – « TRF3 »). Edenred a formé un recours contre cette décision, lequel est actuellement en cours d'examen, tandis que la procédure au fond se poursuit parallèlement.

Par ailleurs, l'ABBT (Associação Brasileira de Benefícios em Transação), l'association professionnelle dont Edenred est membre, a introduit en avril 2026 une action directe en inconstitutionnalité (Ação Direta de Inconstitucionalidade) devant le Tribunal fédéral suprême (Supremo Tribunal Federal – STF). L'ensemble des étapes procédurales préalables à une décision a été accompli et l'affaire est désormais pendante devant le juge rapporteur, appelé à statuer sur la demande de mesure provisoire. L'examen de l'affaire au fond devrait s'étendre sur plusieurs années. Toute décision rendue par le STF s'imposera à l'ensemble des juridictions brésiennes.

Edenred estime que ses arguments juridiques sont fondés et entend poursuivre la défense de sa position par tous les moyens juridiques à sa disposition.

Contrôles fiscaux Italie

Edenred Italia

Exercices fiscaux 2014-2016 :

Au cours de l'exercice 2019, la Société Edenred Italia s.r.l. a fait l'objet d'un contrôle fiscal sur la période 2014 à 2016.

En juin 2019, l'administration fiscale italienne a adressé à la société un « procès-verbal de fin de contrôle fiscal » au titre des exercices 2014 à 2016. L'administration fiscale conteste la facturation de la redevance de marque à Edenred Italia s.r.l. par Edenred SE ainsi que le rythme de reconnaissance de produits de son activité (facturation des partenaires marchands).

Au cours du mois de novembre 2019, l'administration a adressé une proposition de rectification interruptive de prescription. Les discussions avec l'administration fiscale n'ayant pas pu aboutir à un consensus au premier semestre 2020, Edenred a introduit le 28 mai 2020 une procédure amiable (mutual agreement procedure, « MAP ») entre les administrations fiscales italiennes et françaises relative à la redevance de marque payée par Edenred Italie. Parallèlement, la Société a poursuivi devant les tribunaux la contestation du redressement portant sur la facturation des partenaires marchands.

En avril 2021 et en juillet 2021, l'administration a adressé des propositions de rectifications complémentaires portant sur le montant de la redevance de marque facturé respectivement en 2015 et 2016 par Edenred SE. La procédure amiable est étendue à ces rectifications.

En septembre 2022, les juges en première instance se sont prononcés en faveur de la Société dans le contentieux engagé sur la facturation des partenaires marchands. Cette décision favorable a été confirmée par la Cour d'Appel le 24 mai 2023. L'administration fiscale a fait appel de la décision devant la Cour Suprême.

Après avoir pris avis auprès de ses conseils fiscaux, la Société estime avoir de solides arguments pour contester les divers chefs de redressement.

La Société estime avoir un risque de redressement limité évalué et provisionné à hauteur de 1 million d'euros présenté en dette d'impôt courant.

Exercice fiscal 2017 :

De mai à décembre 2023, la Société Edenred Italia s.r.l. a fait l'objet d'un contrôle fiscal sur la période 2017. Le 5 décembre 2023, l'administration fiscale italienne a adressé à la Société un « avis d'imposition » au titre de l'exercice 2017 dans lequel elle conteste la facturation de la redevance de marque à Edenred Italie par Edenred SE. Edenred a introduit le 26 mars 2024 une procédure amiable (mutual agreement procedure, « MAP ») entre les administrations fiscales italiennes et françaises relative à la redevance de marque payée par Edenred Italia s.r.l.

Exercice fiscal 2018 :

De juillet à décembre 2022, la Société Edenred Italia s.r.l. a fait l'objet d'un contrôle fiscal sur la période 2018.

Le 16 décembre 2022, l'administration fiscale italienne a adressé à la Société un « procès-verbal de fin de contrôle fiscal » au titre de l'exercice 2018 dans lequel elle conteste d'une part, la facturation de la redevance de marque à Edenred Italia s.r.l. par Edenred SE et d'autre part, le montant de la plus-value de cession réalisée par la Société lors de la cession des titres d'Edenred UK. Le 4 décembre 2024, l'administration fiscale italienne a adressé une proposition de rectifications portant sur ces deux points à la Société qui a fait appel auprès du tribunal de première instance de Milan le 5 mars 2025. Edenred Italia a introduit le 16 mai 2025 une procédure amiable (mutual agreement procedure, « MAP ») entre les administrations fiscales italiennes et françaises relative à la redevance de marque.

Après avoir pris avis auprès de ses conseils fiscaux et d'experts en valorisation, la société estime avoir de solides arguments pour contester la position de l'administration et n'a donc pas comptabilisé de provision.

Exercice fiscal 2019 :

De juillet à décembre 2025, la Société Edenred Italia s.r.l. a fait l'objet d'un contrôle fiscal sur la période 2019.

Le 18 décembre 2025, l'administration fiscale italienne a adressé à la Société un « procès-verbal de fin de contrôle fiscal » au titre de l'exercice 2019 dans lequel elle conteste d'une part, la facturation de la redevance de marque à Edenred Italia s.r.l. par Edenred SE et d'autre part, le montant de la plus-value de cession réalisée par la Société lors de la cession des titres d'Edenred République Tchèque, d'Edenred Turquie, d'Edenred Roumanie et d'Edenred Slovaquie.

Le 11 juin 2026, l'administration fiscale italienne a adressé une proposition de rectifications portant sur ces deux points. La Société a l'intention de faire appel auprès du tribunal de première instance de Milan et d'introduire une procédure amiable (mutual agreement procedure, « MAP »). Après avoir pris avis auprès de ses conseils fiscaux et d'experts en valorisation, la société estime avoir de solides arguments pour contester la position de l'administration et n'a donc pas comptabilisé de provision.

Exercice fiscal 2020 :

Depuis avril 2026, la Société Edenred Italia s.r.l. a fait l'objet d'un contrôle fiscal sur la période 2020.

NOTE 11 Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

ENRICH
CONNECTIONS.
FOR GOOD.

